

REUNION APE du 8 Janvier 2013

Présents: Lucie Dalibot, Valérie Erin, Aude Guérin, Philippe Langlois, Frédéric Lemoine, Schirel Lemonne, Benoît L'Haridon, Florence Lhomme, Carine Pannetier, Sandrine Perrier, Frédéric Roussel, Valentine Roussel, Erwan Salaiün, Thierry Staub, Eric Turquet, Nathalie Vapillon

CONSEILS D'ECOLES

Conseil de l'école élémentaire du 2^{ème} trimestre

La date retenue est le **19 mars à 18h30**. Les thèmes abordés par les représentants des parents d'élèves seront les suivants :

- l'état de la cour des CP/CM
- la propreté des sanitaires
- laisser aller aux toilettes les enfants du 1^{er} service de cantine, avant de se rendre à la cantine
- surveillance sur le trajet de la cantine
- poids des sacs
- devoirs
- excédent de certaines coopératives scolaires
- roulement des niveaux pour les classes transplantées

Conseil de l'école maternelle du 2^{ème} trimestre

La date retenue est le **15 mars à 18h**. Les thèmes abordés par les représentants des parents d'élèves seront les suivants :

- adaptabilité des dévidoirs à savon dans les toilettes (risque de transmission de germes)
- message du répondeur enregistré par Ronan Le Pichon
- cendrier à vider plus régulièrement devant l'école
- accompagnateurs pour les séances de piscine (Grande section)

RYTHMES SCOLAIRES

Le bureau de l'APE a été convié à la Mairie le lundi 7 janvier par Madame Gatel en présence du Conseil Municipal pour échanger sur le projet gouvernemental et notamment sur la nouvelle loi d'orientation et de programmation, qui va engendrer la réforme des rythmes scolaires 2013/2014.

Le mercredi matin semble être l'option retenue à l'heure actuelle par le Ministère de l'Education Nationale. Les élèves finiraient les cours à 15h30, mais ne pourraient quitter l'enceinte de l'école qu'à partir de 16h30. La dernière heure de présence reste encore à définir, notamment quant à l'autorité

responsable (municipalité ou Education Nationale).

La réflexion de la municipalité se porte sur la nécessité de proposer un deuxième service de cantine le mercredi midi, sur le transport des enfants inscrits au Centre de Loisirs de Châteaugiron, sur les locaux à prévoir en cas de responsabilité de la municipalité lors de la dernière heure, ainsi que du recrutement de personnels pour encadrer les enfants, sachant qu'il faudra prévoir un adulte pour gérer 18 élèves d'élémentaire et un adulte pour gérer 14 élèves de maternelle.

Le Conseil Municipal devra trancher, avant le 1^{er} mars, sur la date de la mise en œuvre de cette réforme, soit dès la rentrée de septembre 2013 ou attendre celle de septembre 2014.

Il a été envisagé que l'APE organise rapidement une rencontre avec les parents d'élèves, afin de recueillir leurs questions et leurs remarques. Cette rencontre aura lieu le jeudi 17 janvier à 20h30 à la Pince Guerrière, avec le soutien d'un membre de la municipalité.

CARNAVAL ET TEA BOUM

Rappel de la date : ***23 mars 2013***

Fred est en attente de devis pour le spectacle offert aux enfants.

La Tea Boum aura lieu dans la petite salle utilisée pour la garderie lors de la Castel Teuf.

Châteaugiron, le 10 Janvier 2013.